UN «COMMUNIQUÉ-VERDICT» DU PARQUET L'ANNONCE

La justice «s'auto-saisit» contre Saïd Sadi

Le parquet d'Alger «s'auto-saisit» et décide «l'ouverture d'une information judiciaire contre M. Saïd Sadi», nous apprend un communiqué du procureur de la République, aux accents des années de plomb, mais rendu public hier dimanche ! Une «autosaisine» qui fait suite à des «informations rapportées par certains médias, relatives aux déclarations faites par M Saïd Sadi lors d'une conférence-débat qu'il a animée à Sidi Aïch». L'ancien président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) est attaqué pour diffamation et la suite de ce communiqué-verdict est inouïe !

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - «Au cours de cette conférence-débat, il (Saïd Sadi ndlr) a imputé à l'ex-chef de l'Etat, feu Ahmed Ben Bella et à l'ex-chef de l'Etat, feu Ali Kafi ainsi qu'à la personnalité nationale et historique Messali El Hadj , des faits portant atteinte à leur honneur et à leur réputation», écrit encore le procureur de la République qui tiendra encore à préciser que «compte tenu du fait que ces propos rendent leur auteur passible de poursuites pénales pour diffamation, (et) étant donné que le délit de diffamation est consommé dès lors que les propos diffamatoires ont été rendus publics et que cette publicité donne compétence à tout tribunal dans le ressort duquel l'accès aux faits incriminés est rendu possible».

Se basant sur ces faits, donc, «le procureur de la République près le tribunal de Sidi-M'hamed a requis, conformément à la loi, l'ouverture d'une information judiciaire contre M. Saïd Sadi pour diffamation».

L'ancien président du RCD se voit ainsi devoir répondre devant les tribunaux pour avoir fait des déclarations qui «ne plaisent pas» en haut-lieu s'agissant de certaines facettes de l'histoire de la révolution, plus particulièrement des trois personnalités cités dans le communiqué du procureur.

Photo : Samir Sid.

Saïd Sadi.

Outre le fait, qu'en soi, cette «intervention» inspirée bien sûr de la justice et de la manière que l'on vient de voir est une atteinte à la liberté d'expression, quelques rappels s'imposent. En premier lieu, le rôle de Messali El Hadj durant la révolution.

Chef incontestable du mouvement national avant 1954, Messali n'avait-il pas constitué le MNA (Mouvement national algérien) pour combattre le FLN et l'ALN ? Ahmed Ben Bella n'avait-il pas été le candidat «consensuel» de de Gaulle et de Abdenasser ? Ben Bella, encore lui et Ali Kafi n'avaient-ils pas, publiquement et à la fin de leurs vies respectives, justifié l'assassinat de Abane Ramdane qu'ils traitaient de «traître» sans que jamais le parquet ne s'en sente la nécessité de «s'autosaisir» ? L'histoire de la Révolution que le pouvoir a sérieusement et maintes fois «triturée» avant même l'indépendance, n'a jamais fait consensus, près de 53 ans après.

Du moins dans sa version «officielle», telle que décrétée par ceux qui se sont emparés du pouvoir, à savoir l'armée des frontières et l'état-major général de Houari Boumediène, qui avaient mobilisé tout l'arsenal de guerre stationné au Maroc et en Tunisie pour accomplir un véritable assaut militaire sur Alger.

L'été 1962 restera certainement l'une des pages les plus noires dans l'histoire de l'Algérie. Bien d'autres pages sombres suivront, bien sûr mais, quoi qu'il en soit, l'on ne peut décréter qu'un homme politique de premier rang ne puisse animer un débat sur l'histoire de son pays. Du reste, et dans un communiqué rendu public le jour même, Saïd Sadi affirme, sans surprise, assumer entièrement ses propos.

Dans un pays où un terroriste peut lancer des «fatwas» pour appeler au meurtre d'un journaliste sur plusieurs médias et en toute impunité, sans que le parquet ne «s'autosaisisse», la justice vient donner, encore une fois, la preuve de son «indépendance»…

K. A.

RÉACTION DE LA CLASSE POLITIQUE CONCERNANT L'OUVERTURE D'UNE INFORMATION JUDICIAIRE CONTRE SAÏD SADI

Propos recueillis par Salah Benreguia et Cherif Bennaceur

SAÏD BOUHADJA, PORTE-PAROLE DU FLN :

«Saïd Sadi s'est trompé»

«Je pense que M. Saïd Sadi n'aurait pas dû tenir ce genre de propos, car ils concernent des personnalités nationales protégées par la Constitution. En tant que compagnons de lutte d'Ali Kafi, ces personnalités n'ont jamais été des régionalistes et rencontraient normalement, à l'époque de la Révolution, le colonel Amirouche dans la Wilaya III. M. Sadi s'est trompé car on ne touche pas aux symboles de l'Etat qui se sont sacrifiés pour la nation. Ces propos ne lui ramènent rien….»

SOFIANE DJILLALI DU JIL EL JADID :

«La célérité avec laquelle la justice s'est autosaisie est choquante»

«Bien entendu, la justice est toujours prompte à réagir lorsqu'il s'agit d'un opposant au régime, comparativement à ce que disent les uns et les autres et les soutiens à M. Bouteflika. Il est choquant de voir la célérité avec laquelle la justice s'est autosaisie. Elle aurait dû le faire lorsqu'il y a eu des fatwas pour prononcer la mort d'un citoyen, lorsque toute la population pense qu'un wali a été malmené par la mafia locale jusqu'à ce qu'il en décède. La justice aurait dû également s'autosaisir lorsque plusieurs tronçons de l'autoroute Est-Ouest construite à coup de milliards de dollars est en train de se refaire, lorsque Chakib Khelil a quitté le pays pour se refaire une vie avec l'argent des Algériens. Il ne reste de la justice que les mots. De toute façon on verra bien comment la justice va agir avec les pontes du régime impliquées dans l'affaire Khalifa et le reste des scandales.»

S. B.

ABDELOUAHAB ABDELHALIM DE TAJ :

«La liberté d'expression, oui mais dans les limites»

L'ancien président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Saïd Sadi, a le droit de s'exprimer, de même que la Justice a le droit de réagir, considérait hier un cadre dirigeant du parti Tajamou Amal Jazair (TAJ), Abdelouahab Abdelhalim, assez réservé dans ses propos. Il réagissait suite à l'initiative du parquet d'Alger d'ouvrir une information judiciaire du chef de diffamation contre l'ancien président du RCD après ses déclarations relatives à deux ex-chefs d'Etat et une personnalité historique et nationale.

Néanmoins, le représentant de TAJ estime que «la liberté d'expression, oui mais dans les limites», d'autant que les propos rapportés contre des personnalités dont la contribution à l'Histoire du pays est avérée, pourraient être interprétés comme «osés», considère-t-il.

Le PT et le FFS se défilent

Sollicités pour réagir à l'initiative du parquet d'Alger d'ouvrir une information judiciaire du chef de diffamation contre l'ancien président du RCD, le Front des forces socialistes (FFS) et le Parti des travailleurs (PT) ont atermoyé. Joints une première fois, les porte-paroles de ces deux partis avaient promis de réagir ultérieurement mais en vain.

D'autres partis étaient injoignables tandis que les porte-paroles d'autres formations politiques n'ont pas voulu commenter faute de connaissance préalable de cette affaire.

C. B.

CYCLE DE CONFÉRENCES DU DR SAID SADI À EL KSEUR, SIDI-AÏCH ET AKBOU :

«Le régime algérien est à bout de souffle»

Dans son cycle de conférences initié en Kabylie, le Dr Saïd Sadi a animé depuis vendredi pas moins de trois conférences-débats à El Kseur, Sidi-Aïch puis Akbou dans la journée d'avant-hier à l'invitation du mouvement associatif local.

Sous le thème «Hocine Salhi et Tahar Amirouchène II : symboles d'hier et messagers d'aujourd'hui» devant un auditoire très nombreux à l'invitation de l'association Tiklat, dans la matinée de vendredi, le Dr Saïd Sadi a mis en lumière le parcours «révolutionnaire de ces deux héros locaux». «Dès leur prime jeunesse, Hocine Salhi et Tahar Amirouchène ont su répondre à l'appel de l'histoire. C'est en ce sens que leur vie les dépasse et qu'elle nous parle aujourd'hui (...). Partis à la fleur de l'âge, ils font partie des rares hommes dont les vies parlent par-delà la mort. Il n'est pas normal que ce soit les documents de leurs ennemis qui nous indiquent leur grandeur. Leur réhabilitation est un acte de fidélité envers ceux qui ont fait de nous des citoyens et une clé pour la libération de nos enfants», note Sadi dans son intervention.

Dans l'après-midi de vendredi, invité par l'association Soummam Eco-culture de Sidi-Aïch, Saïd Sadi a donné une deuxième conférence sur le thème : «Vallée de la Soummam : terrain de guerre, mémoire d'avenir». Dans une salle de cinéma de la ville pleine comme un œuf, l'ancien premier responsable du RCD entame sa communication par une brève remarque pour situer le sens de son cycle de conférences qui selon lui, se poursuivra encore dans les autres wilayas du pays. «L'histoire n'est pas un miroir dans lequel on scrute une matière inerte. C'est un segment de vie commune où sont plantés des paroles et actes qui ont façonné des séquences volontairement vécues ou subies qui pèsent et pèseront sur le destin des peuples. C'est pour cela que nous devons en parler précisément maintenant qu'il y a urgence sur notre devenir. Sereinement et librement» , explique l'orateur . Et d'ajouter «c'est la falsification de l'histoire qui m'a poussé à prendre mon bâton de pèlerin. J'ai décidé en toute conscience de me mettre à l'écriture de notre Histoire car c'est un acte citoyen. En ces moments d'incertitudes qui pèsent sur la nation, le référent historique est vital», a déclaré le Dr Sadi avant d'aborder le thème de sa communication articulée sur trois événements historiques qu'a vécues la vallée de la Soummam.

Trois événements qui se résument en l'insurrection d'El Mokrani et Cheikh Aheddad en 1871, la grève des travailleurs de la mine de Timezrit, qui a duré neuf mois en 1953 et le congrès de la Soummam. Dans son analyse, le Dr Saïd Sadi note que ce sont «les capacités organisationnelles, la structure et la culture amazighes de la région basées sur les solidarités sociales qui ont fait que ces trois événements historiques majeurs se sont produits dans cette région et pas ailleurs».

Plus loin dans son intervention , l'orateur affirme que «c'est le texte faisant office de réponse adressé à Messali par des militants du PPA-MTLD durant la crise berbériste de 1949 qui a fortement inspiré la déclaration de Novembre 1954, la plateforme de la Soummam et même les accords d'Evian .

Dans les débats, le Dr Sadi n'y est pas allé de main morte pour fustiger Messali Hadj, Ali Kafi ainsi que Ben Bella qui, selon le conférencier, était un agent de Fethi Dib, patron des services secrets égyptiens». A une question d'un intervenant sur Messali Hadj ou encore sur la déclaration de Ali Kafi qualifiant de «traître» Abane Ramdane, le Dr Saïd Sadi assène que cette sortie de Ali Kafi qui, précise-t-il au passage «n' a pas été congressiste en 1956 à Ifri Ouzellaguen», s'explique par «son aveuglement par la haine antikabyle». «Ce qui relève d'une pathologie zoologique», a-t-il soutenu.

Parlant de Messali, le conférencier s'est dit doublement choqué : «J'ai été choqué lorsque l'aéroport de Tlemcen a été débaptisé au nom de Messali, qui a pourtant dirigé un mouvement armé contre l'ALN durant la Révolution. Ce n'est rien d'autre qu'une prime à la trahison. Je suis tout autant choqué par l'attitude de l'ONM qui s'est mue dans un silence après que le président français, François Hollande, ait déclaré lors de sa visite à Tlemcen qu'il était temps de réhabiliter Messali», indique-t-il avant de rappeler la lettre adressée à François Hollande pour lui demander «ce qu'il penserait si j'appelais la France à réhabiliter le maréchal Pétain».

Avant de conclure son intervention dans son analyse de la situation politique actuelle du pays, le Dr Saïd Sadi se dit convaincu qu'il ne faut pas attendre du pouvoir central aujourd'hui qu'il puisse trouver des solutions aux problèmes des Algériens quelle que soit leur région .«Le régime algérien est à bout de souffle. L'État est délabré, gagné par les divisions dans tous les centres de décisions ; la rente s'est fondue et les tenants du pouvoir dans le pays n'ont aucune volonté politique de construire un État démocratique», affirme le Dr Sadi qui pense tout au contraire que «le changement viendra de cette nouvelle jeunesse que désormais rien ne lui fait peur», fait-il observer en substance.

A la rencontre de la population d'Akbou dans une salle de cinéma pleine à craquer, la conférence-débat animée par le Dr Saïd Sadi a connu un franc succès. A l'initiative de quatre associations locales à savoir : «sensibilisation, intégration et développement», «aneflith», «Parole et action» et «rayon de soleil de l'autiste» le Dr Saïd Sadi a abordé le thème «devoir de résistance, exigence de développement». Pour rester dans le périmètre d'Akbou où une grande partie de l'investissement régional s'est concentrée. «Il est capital de retrouver la pratique de l'échange apaisé et l'esprit fédérateur qui additionne les énergies et les intelligences au lieu de les opposer. Ni les opérateurs seuls, ni des citoyens à la marge ou inorganisés ne peuvent porter un projet de développement durable, performant et structurant», note Sadi dans son intervention .

Et de poursuivre plus loin : «Il n'est pas naturel, ni acceptable, ni encore moins souhaitable que des jeunes ferment une route déjà largement saturée pour exprimer une revendication sociale. Ce genre d'entrave handicape d'abord le tissu industriel avant de pénaliser l'autorité politique ou administrative que l'on veut atteindre». «Le développement est une guerre qui requiert sa stratégie, ses objectifs et ses militants. Nous avons la chance d'avoir pu observer des approches de guerre qui ont fait avancer mieux et plus vite les causes pour lesquelles se battaient les Algériens tout en préservant les chances de l'émancipation économique et industrielle des temps de paix. Nous n'avons pas le droit de ne pas honorer cette sage intelligence qui vous a été léguée et de plus, nous n'avons pas intérêt à l'ignorer car la facture sur notre quotidien et notre avenir serait durablement dommageable», conclut Sadi avant de se livrer tout comme à la fin de chacune de ses deux sorties devant une longue file humaine à El Kseur et Sidi-Aïch durant plus d'une heure à l'exercice de dédicace de la 4e édition de son livre, *Amirouche, une vie, deux morts, un testament*.

A. Kersani